

Making European Society | MAKErS

The **Interdisciplinary thematic institutes** of the **University of Strasbourg** & **CTS** & **Inserm** funded under the **Excellence initiative** program 

Le programme de recherche interdisciplinaire est structuré en **quatre axes**, auxquels s'adosse le programme de formation.

AXE 1 : Comment penser et mesurer la société européenne ?

Outils conceptuels, questionnements méthodologiques et intégration de recherches et théories.

Quelles sont les catégories, les mesures, les normes et les dispositifs en œuvre dans différents pays, à différents moments, par différents acteurs et organisations ? Comment les outils de comparaison peuvent-ils transcender les différences nationales ?

Responsables : Alice DEBAUCHE (SAGE), Jocelyn DONZE (BETA) and Erik-André SAULEAU (iCube)

L'intégration de chercheurs de différentes disciplines travaillant sur la construction des sociétés européennes nécessite une stratégie spécifique pour partager et diffuser des outils conceptuels, méthodologiques et théoriques. L'objectif principal des travaux participant à cet axe est de stabiliser les définitions des concepts clés, partager les outils méthodologiques et promouvoir la réflexivité en mettant concepts et catégories en contexte et en les historicisant. Cela implique de revenir non seulement sur les concepts et outils produits par les institutions, européennes et internationales, prêts à l'emploi tels que des enquêtes sociales, des données Eurobaromètre ou un large éventail d'indicateurs économiques, mais aussi sur les catégories et les méthodologies utilisées pour la recherche comparative en économie, en droit, en sociologie et en science politique, pour saisir les intérêts et conventions qui président à leur construction. Pour faciliter l'émergence d'une pratique pluridisciplinaire et critique, s'appuyant sur le traitement des données, un focus particulier sera mis sur la science ouverte et sur la réutilisation des données collectées pour d'autres finalités. L'enjeu est alors de décrire quelles catégories sont définies, comment elles circulent, et comment elles sont redéfinies. La plateforme universitaire de données (PUD-S) proposée par la MISHA constitue un pilier de cette partie.

Cette réflexivité épistémologique sur les concepts, catégories et méthodologies produits par les « sciences de l'État » (droit, science politique, économie et sociologie notamment) permettra une distance critique avec les visions du monde que dirigeants politiques, fonctionnaires, mais aussi chercheurs ont contribué à co-construire.

[Pour en savoir plus](#)

Making European Society | MAKErS

The **Interdisciplinary thematic institutes** of the **University of Strasbourg** &  &  **Inserm**
funded under the **Excellence initiative** program 

AXE 2 : Analyse des enjeux contemporains des sociétés européennes : inégalités, mobilités, risques.

Comment identifier et traiter les problèmes politiques et sociaux européens tels que les inégalités et les discriminations, les mobilités sociales et spatiales, les risques environnementaux, technologiques et sociaux ?

Responsables : Samim AKGÖNÜL (DRES), Vincent DUBOIS (SAGE) and Mathieu LEFEBVRE (BETA)

L'objectif de l'axe 2 est d'offrir un panorama des enjeux sociaux identitaires et économiques les plus saillants qui marquent aujourd'hui les sociétés européennes. Il ne s'agit ni de se limiter à un état des lieux descriptif, ni de viser à l'exhaustivité, mais plutôt d'analyser en profondeur un ensemble de questions susceptibles de comprendre plus largement comment les sociétés européennes font face à des problèmes qui en dessinent les tensions contemporaines. Seront ainsi analysées les inégalités de revenus et de genre, les ségrégations urbaines et les tensions liées à la ville et à son déclin, ainsi que les formes de fragmentations sociales, y compris dans leur dimension identitaire. Seront aussi revisités les mobilités indissociablement spatiales et sociales : les mobilités géographiques en relation avec l'emploi, les transformations des droits sociaux et les politiques sociales ; les migrations en relation avec la continuité territoriale de l'ensemble européen et des pays d'origine des immigrés et de leurs descendants. Enfin, seront étudiées les nouvelles manières de définir et traiter les problèmes sociaux sous l'angle des risques (environnementaux, sanitaires, sécuritaires...)

Plus généralement, le pari analytique de l'axe 2 est de considérer ces enjeux à la fois comme des réalités objectives et comme des constructions sociales liées à leur prise en charge collective, et de rendre compte de la relation dialectique entre ces deux niveaux. Les travaux réalisés insisteront donc sur la manière dont les problèmes qui affectent les sociétés et les économies européennes travaillent les institutions et politiques publiques et sont travaillés par elles.

[Pour en savoir plus](#)

Making European Society | MAKErS

The **Interdisciplinary thematic institutes** of the
University of Strasbourg &  &  **Inserm**
funded under the **Excellence initiative** program 

AXE 3 : Idées, actions collectives, savoir et modèles dans la construction de la société européenne

Quels sont les processus cognitifs, sociaux et institutionnels permettant de « faire société » ? Comment sont pensées les relations sociales et les enjeux sociaux et politiques? Comment circulent ces formes d'identification et de cadrage des sociétés entre pays et régions ? Quels sont les effets de ces circulations sur leur internationalisation ?

Responsables: Anne FORNEROD (DRES) Herrade IGERSEIM (BETA) Wiebke KEIM (SAGE)

Les recherches menées au sein de l'axe 3 s'intéressent aux processus de la construction de l'Europe par les idées, les savoirs et les modèles, les actions collectives et les organisations. Elles interrogent les catégories et les concepts qui sous-tendent la construction d'une pensée européenne et participent de sa singularité supposée (la raison publique et ses fondements philosophiques ; la pensée libérale ayant présidé à la construction de l'Europe ; le patrimoine culturel qui renvoie aux relations sacré/profane; les concepts de pluralisme et de diversité). Elles étudient les différentes organisations, nationales ou européennes, perçues comme traditionnelles (syndicats, ONG, partis, entreprises multinationales) ou prétendues nouvelles (« société civile », réseaux et réseaux sociaux, think tanks et cercles intellectuels, etc.), les transformations de leurs répertoires d'action (dialogue social européen en mutations ; expérimentations électorales, dispositifs politiques..) et leurs contributions ou résistances aux logiques du benchmarking et du scoring, de la compétition et de la compétitivité des sociétés. Ces dispositifs sont organisationnels ou institutionnels, nationaux, transnationaux ou internationaux, et font l'objet d'appropriations, de détournements et de critiques divers. Quant à la circulation des modèles et des savoirs, deux échelles complémentaires sont considérées : une circulation intra-européenne contribuant à un phénomène d'europanisation et une circulation au-delà des frontières institutionnelles de l'Europe pour saisir d'une part les rapports entre communautés épistémiques et scientifiques d'Europe et des continents dits du Sud, et d'autre part la circulation des idées favorisées par des organisations internationales ou extra-européennes.

[*Pour en savoir plus*](#)

Making European Society | MAKErS

The **Interdisciplinary thematic institutes** of the
University of Strasbourg &  &  **Inserm**
funded under the **Excellence initiative** program 

AXE 4 : Les régulations de la société européenne

Face à l'émergence de nouvelles formes de contestation et de conflits, comment composer avec les différents intérêts et les articuler pour « faire société » ? Quelles sont les formes de régulation ? Quels en sont les effets ?

Responsables : Sébastien MICHON (SAGE), Fleur LARONZE (DRES), Jamel SAADAoui (BETA)

Les travaux de l'axe 4 s'intéressent aux formes de régulation qui permettent de composer avec les différents intérêts économiques et sociaux et de les articuler pour « faire société ». Ils étudient les normes juridiques et économiques (européennes, étatiques, privées, soft law) qui visent à l'émergence d'intérêts communs en Europe et aux moyens nécessaires pour les organiser. S'intéresser à leur genèse et à leur mise en œuvre permet de questionner les spécificités de la société européenne, sur la place et la recomposition de l'Etat en Europe, les enjeux du développement de l'échelon européen de décision, ainsi que la légitimité des acteurs travaillant à l'intermédiations entre les échelons différents (européen, internationaux, nationaux, locaux).

Ainsi, ils interrogent d'une part le fonctionnement de la démocratie européenne, de ses institutions (Parlement européen, gouvernements nationaux, agences de régulation...) et de ses instruments (vote, représentation, délégation...) dans le processus d'élaboration des politiques publiques. Ils étudient d'autre part les procédés permettant de dépasser les points de friction de la régulation et les conflits entre intérêts comme ceux entre secteurs.

Analyser la mise en œuvre de diverses politiques (politiques de cohésion, politiques de lutte contre la discrimination, politiques économiques), l'appropriation de catégories d'action publique à différentes échelles (impératif de transparence, bien commun, nouveaux droits sociaux) ou encore l'expérimentation de nouveaux dispositifs (dialogue civil et social, médiation, publicisation...) permettra de saisir et de questionner concrètement les normes actualisées de gouvernement et les formes de la citoyenneté européenne.

[*Pour en savoir plus*](#)